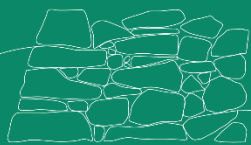




COMITE SYNDICAL

Jeudi 13 février 2025



Ordre du jour :

1. Actualités

- Notre actualité en image
- Présentation de l'Observatoire photographique des paysages

2. Partenariats

- Mécénat autour de la fleur de sureau avec la Société Bacardi
- Convention de coopération 2025-2028 avec le Parc national des Cévennes

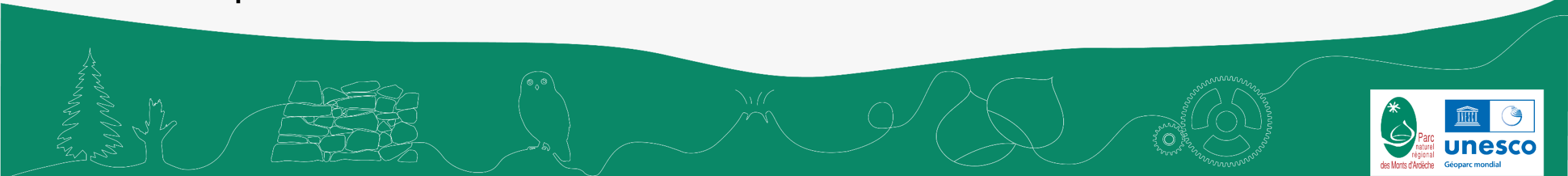
3. Programme d'actions

- Programme d'actions et Coups de pousse 2025
- Marque Valeurs Parc : nouveaux candidats et renouvellements

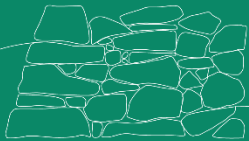
4. Fonctionnement

- Débat d'orientation budgétaire
- Mobilisation d'un crédit relai

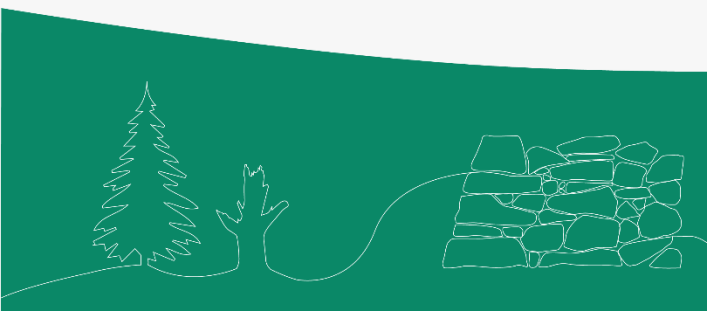
5. Dates et points divers



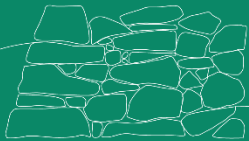
1/ Actualités du Parc



Les travaux en cours dans les jardins de la Maison du Parc



Les travaux en cours dans les jardins de la Maison du Parc



Raconte-moi l'Ardèche avec les étudiants du Museum d'Histoire naturelle

JEUX DU FUTUR
Venez imaginer votre territoire

DU 28 JANVIER AU 1ER FEVRIER 2025

Raconte-moi l'Ardèche

	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
MATIN	9h-12h ESAT ADAPEI07* Lalevade	8h-10h/11h-13h Marché de Joyeuse 10h-15 Centre socio culturel* Saint-Agrève	10h-12h Marché de Vernoux en Vivarais	9h-11h Marché de Thueyts	10h-14h EXPO-JEUX Salle des fêtes de la mairie Chemin du Pré Coulet (secteur camping) St-Pierreville
APRES-MIDI	16h30-19h Castanea, place du bardat, 2 parvis de l'église, Joyeuse	14h30-18h30 Médiathèque de Joyeuse	12h30-16h30 Ecole Montessorli* 15h-16h15 Résidence Roussillon* 16h-19h Café Fel Joa, Les Vans 18h-20h Salle des fêtes, Belsantes St Julien Labrousse 18h30-20h30 L'Eyrjeux café, 19 Grande Rue, St- Sauveur-de-Montagut	13h10-16h10 Ecole Primaire Publique de Belsentes* 14h30-16h30 Résidence Les Pervenches* 19h-22h Le Lokal, Place du Clot, Saint-Pierreville* 19h30-22h Foyer rural, Mairie, St- Julien-d'Intres	ou Médiathèque Intercommunale Joyeuse

LES ATELIERS

- Ardèche en scène
- Messageries du futur
- Les mystères du futur
- Les marchands de sable
- La fabrique des rêves
- Le mur des voeux
- Songe d'une nuit d'Ardèche
- Capsule temporelle
- Au fil de l'Ardèche
- MusiKTruck

ORGANISATEURS

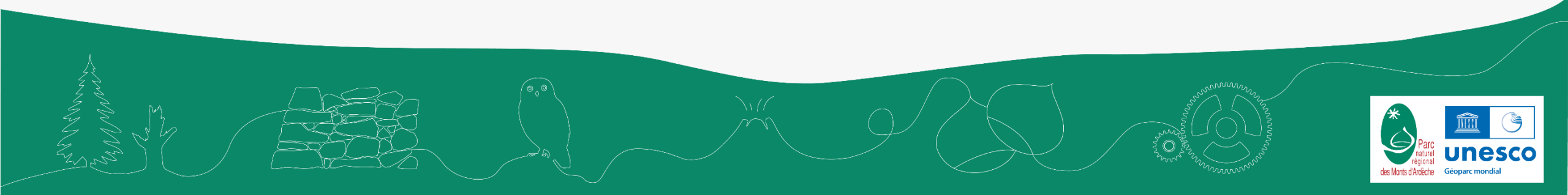
Les étudiants et étudiantes du
master Sociétés et Biodiversité
du Muséum National d'Histoire
Naturelle

PARTENAIRES

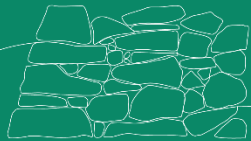
BEAUNE DROÏE
Parc naturel
régional
des Monts d'Ardèche

*Ateliers non ouverts au public

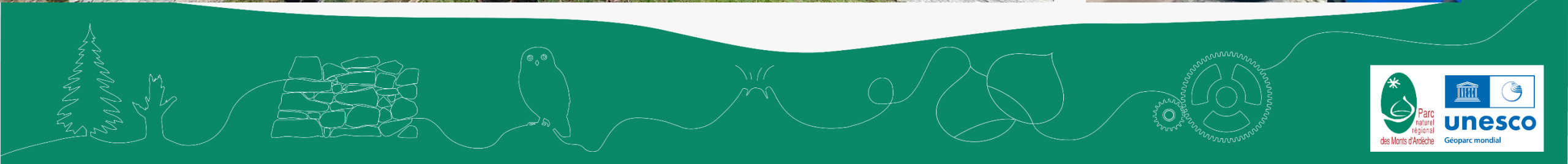
ateliersdejanvier2025@gmail.com



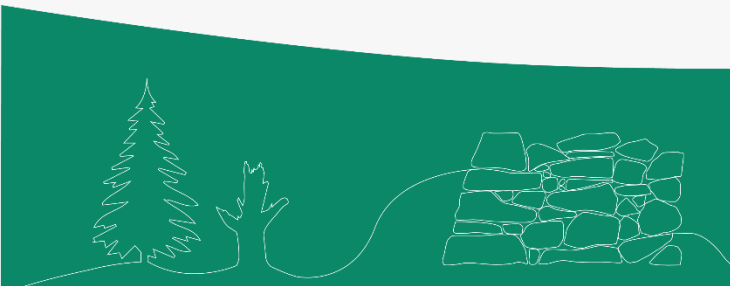
6 février : journée de démonstration Coupe forestière à la Maison du PARC



1^{er} RDV Biotrésors de la saison : au bord de la Thines



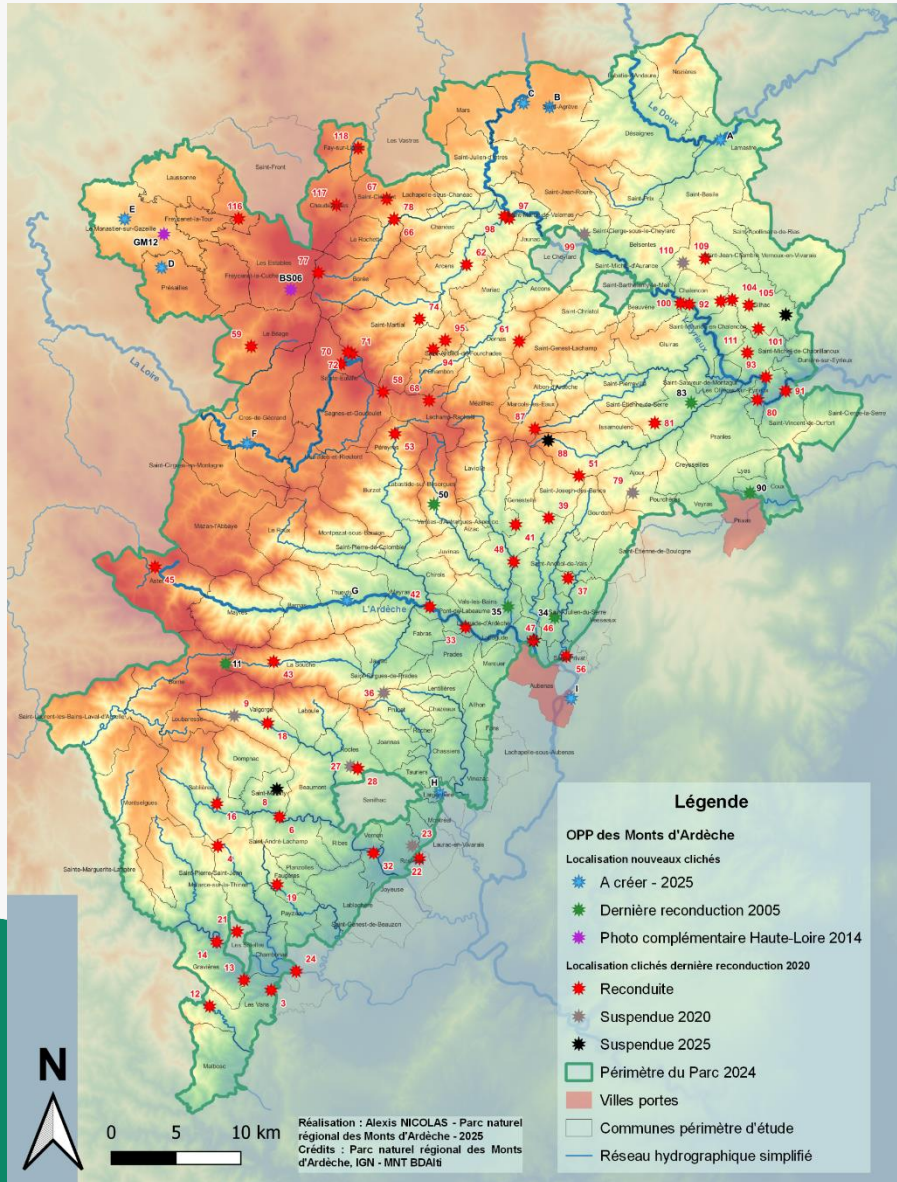
Intervention en classe : Coup de pouce éducatif, projet « de la fraîcheur dans ma cours » et BTS GPN



Suivi (observation et comptage) des chauves-souris avec la LPO sur le site Natura 2000 de Païolive



Observatoire photographique des paysages



Outil de connaissance et de suivi de l'évolution des paysages.
 Basé sur la comparaison entre plusieurs photographies d'un même point de vue.

Reconductions annuelles de 2005 à 2015, tous les 5 ans depuis.

Reconduction 2025 : ajout de 14 points de vue selon thématique ou secteur géographique :

- Plateau de St Agrève et vallée du Doux
- Haute-Loire
- Pistes cyclables
- Espaces publics
- Extensions urbaines
- Zones d'activités
- Équipement touristique
- Énergies renouvelables



> Maintien des paysages emblématiques de terrasses et de châtaigneraies

ARE_041

Antraigues sur Volane, D418
HAUTE CÉVENNE



12 février 2005



4 février 2020



> Valorisation et réhabilitation du patrimoine industriel

ARE_080

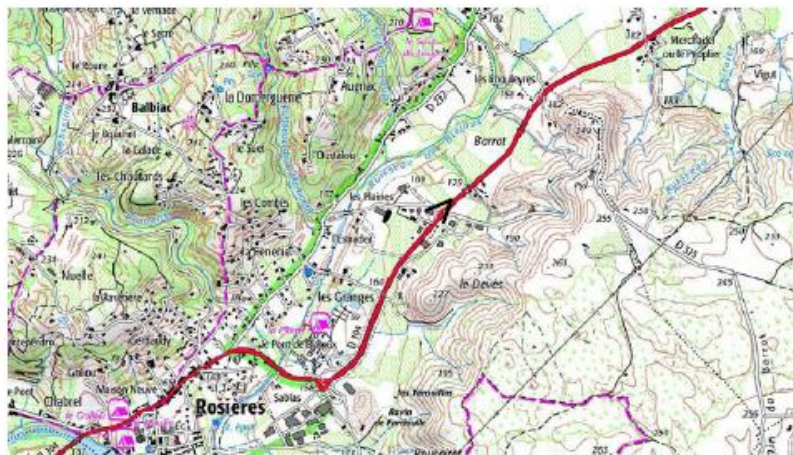
Les Ollières sur Eyrieux, La Combe D2
BOUTIÈRES



15 février 2005



6 février 2020



> Paysage du quotidien, impact des aménagements routiers

ARE_022

Rosières, Les plaines
PIÉMONT CÉVENOL



26 mars 2005



7 février 2020



> Paysages emblématiques, dynamiques d'enrichissement

ARE_072

Saint Martial, Mont Gerbier de Jonc
MÉZENC-GERBIER-SUCS



11 mars 2005



5 février 2020



> Fermeture du paysage par peuplement de résineux, suivi de la forêt face au changement climatique

ARE_004

Saint Pierre Saint Jean, Col de Peyre PIÉMONT CÉVENOL

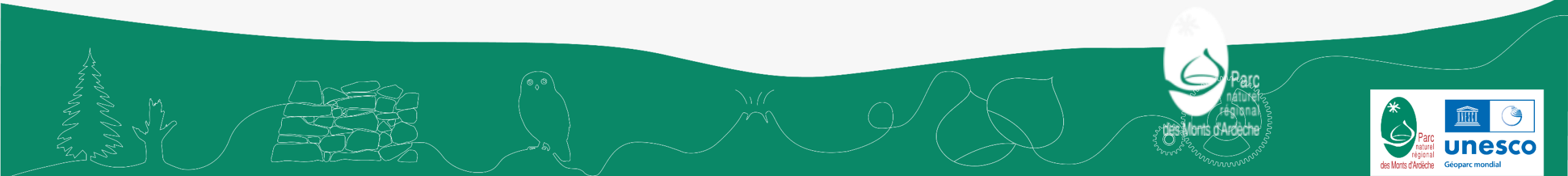


28 janvier 2005



7 février 2020

2/ Partenariats



Mécénat en faveur de la gestion et de la préservation de la flore locale avec la société Bacardi

L'entreprise BACARDI détentrice de la marque SAINT GERMAIN dont l'un des principaux ingrédients est la fleur de Sureau, qui est pour partie, récoltée et transformée en Ardèche souhaite engager un partenariat avec le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche pour la réalisation d'un travail de préservation des potentiels de cueillette de sureau noir sur son territoire ainsi que pour l'appui à des actions de préservation de la biodiversité.

Ce partenariat se concrétiserait par une convention de mécénat pour soutenir à hauteur de 20 000 € un projet axé sur l'étude de la durabilité de la cueillette de fleur de sureau en Ardèche et la participation à la stratégie de préservation de la flore menacée du Parc.

Le Président propose :

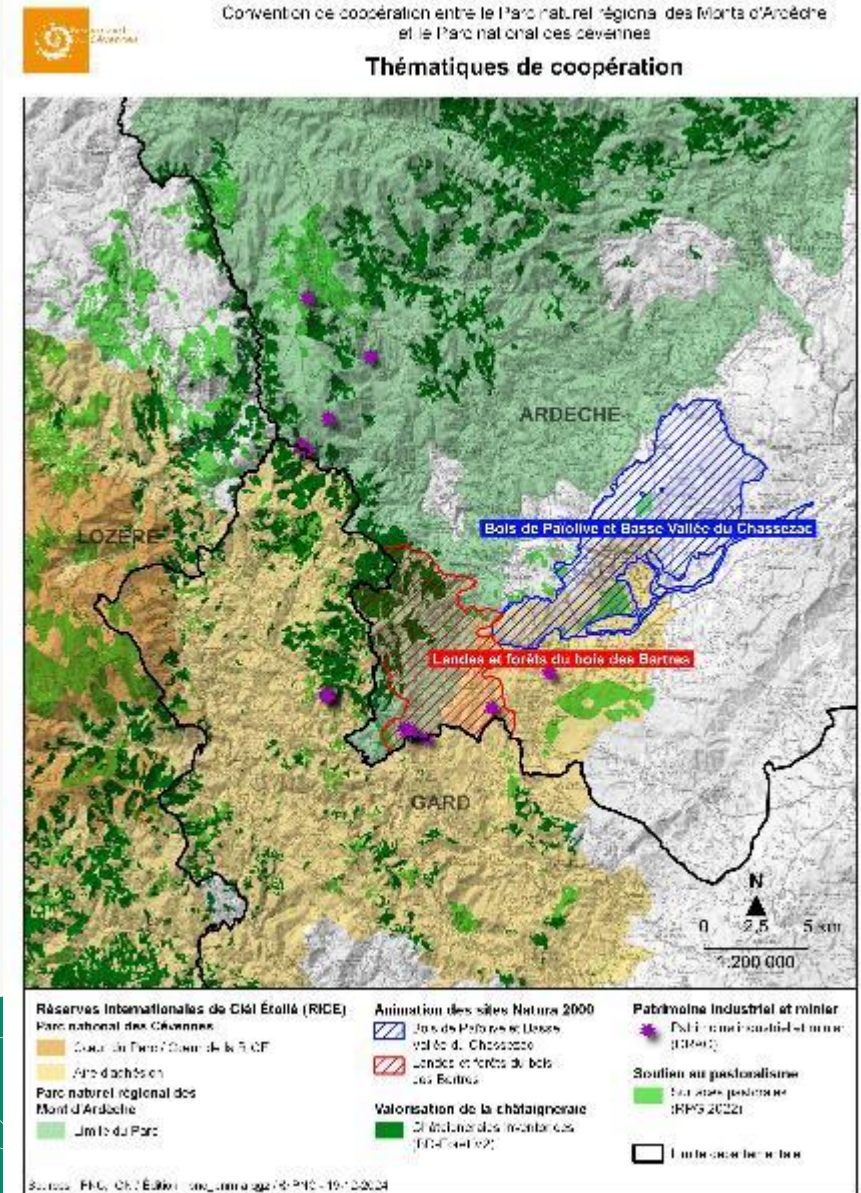
- **D'APPROUVER** la convention de partenariat avec l'entreprise Bacardi
- **D'AUTORISER** le Président à signer la convention de partenariat,
- **D'AUTORISER** le Président à entreprendre toutes les démarches administratives et à signer les pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.



Convention de coopération avec le Parc national des Cévennes 2025-2028

Par la présente convention, le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche (PNRMA) et le Parc national des Cévennes (EP PNC) s'engagent d'une part à encourager le partage d'expérience, d'outils et d'expertise sur les différentes thématiques identifiées dans un premier temps et d'autre part à se coordonner sur des actions communes afin d'en améliorer l'efficacité.

Cette convention identifie les objectifs communs et les principales thématiques et projets sur lesquels le PNRMA et l'EP PNC souhaitent travailler ensemble.



Convention de coopération avec le Parc national des Cévennes 2025-2028

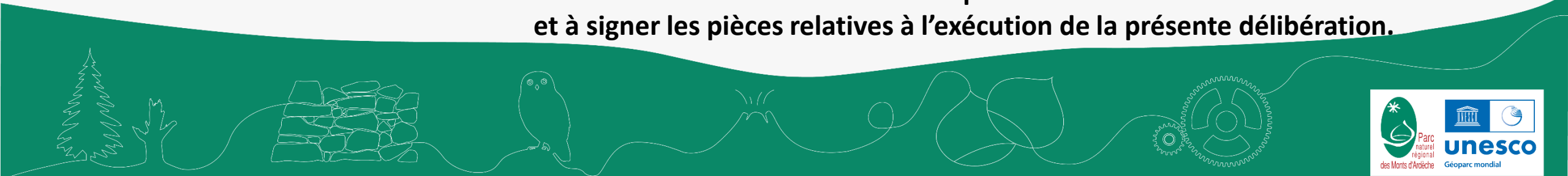
Les deux parcs souhaitent au travers de la présente convention, engager une collaboration renforcée sur cinq thématiques prioritaires :

- Les réserves internationales de ciel étoilé (RICE)
- L'animation des sites Natura 2000 par le PNRMA en aire d'adhésion du PNC
- La valorisation de la châtaigneraie
- La valorisation du patrimoine industriel et minier
- Le soutien au pastoralisme

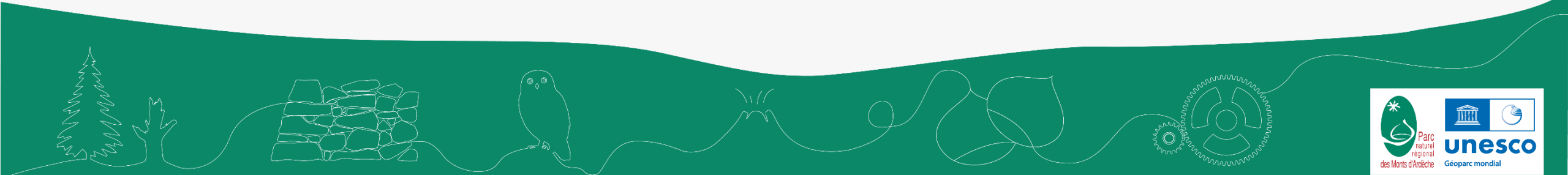


Le Président propose :

- **D'APPROUVER** la convention de coopération avec le Parc national des Cévennes,
- **D'AUTORISER** le Président à signer la convention de coopération,
- **D'AUTORISER** le Président à entreprendre toutes les démarches administratives et à signer les pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.

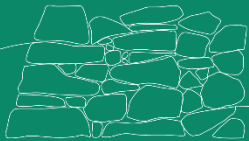


3. Programme d'actions



Programme d'actions 2025

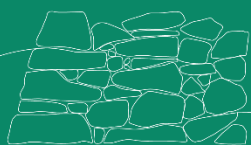
- Un projet de programme d'actions à **plus de 2,5 M€** (2 540 727€) dans la continuité des programmes d'actions précédents (2,3M€ en 2024)
- **dont 1 140 795€ en investissement** (coup de pousse, aménagements ...) et **1 399 932 € en fonctionnement** (ENS, Natura 2000, actions éducatives, actions de communication, de sensibilisation, éditions, ...)
- **Respect strict des enveloppes fixées** par nos financeurs
- **Calendrier**
 - Echanges en exécutif de septembre à novembre.
 - Conférence des financeurs le 15 novembre
 - Présentation pour discussion en Bureau syndical le 10 décembre



Programme d'actions 2025

Répartition thématique

mission1	Protection des patrimoines naturels et culturels - Biodiversité	1 201 985	47%
mission2	Aménagements (urbanisme paysages)	423 200	17%
mission3	Développement économique : agriculture tourisme foret culture	353 042	14%
mission4	Accueil des publics Education sensibilisation	462 500	18%
Révision de Charte		100 000	4%
total		2 540 727	100%



Principaux financeurs sollicités sur le programme d'actions 2025

Région AURA/ligne Parc

Fonctionnement 92 500 €

Investissement 541 400€

Région AURA/ autres lignes : 302 719€ dont 186 719€ d'animation Natura 2000, 100 000€ pour la Révision de la Charte, 16 540€ sur la reconquête de la châtaigneraie (fruit)

Europe: 400 802 € dont 302 153 de crédits Natura 2000 (FEDER) et 98 649 € de crédits Leader (nouveau programme LEADER Aura Ardèche)

Départements

200 765 € Contrat Atout Nature (Espaces Naturels Sensibles)

50 000 € Contrat territoire Ardèche

3 987€ reconquête de la châtaigneraie (bois)

9 750 € Haute Loire

Etat : 123 000€ Fonds vert et DREAL

Crédits Autres : 370 996 € Agence de l'Eau / OFB/ Mécénat / cofinancements locaux, subventions déjà acquises, ect...



Les coups de pousse proposés en 2025:

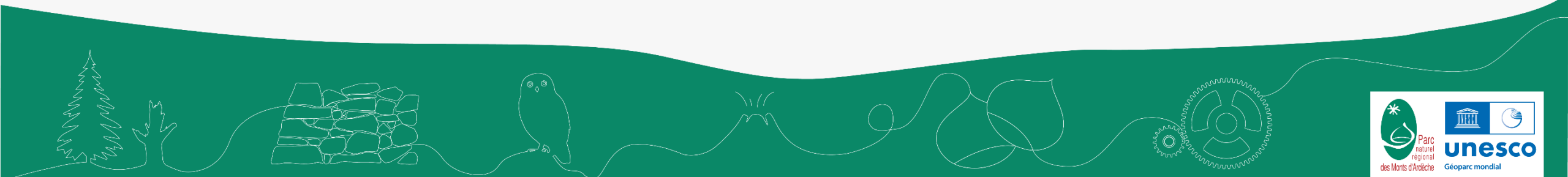
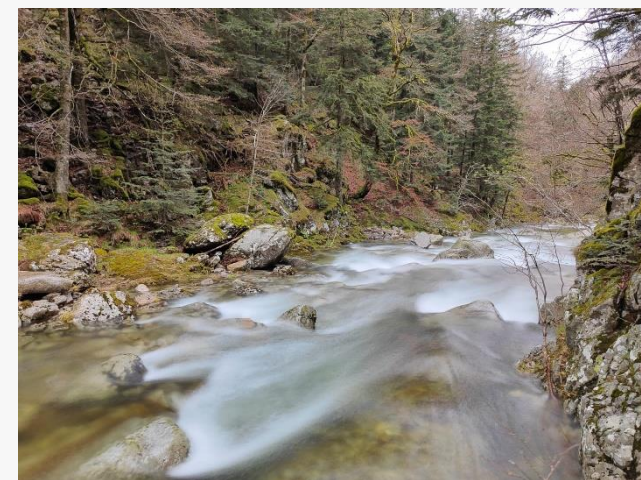
Des appels à projets à destination des acteurs du territoire, communes, EPCI, associations... pour un accompagnement technique et financier

- Optimisez la signalétique d'Information Locale
- Maîtrisez la gestion des véhicules motorisés
- Renovez vos terrasses et calades en pierre sèche
- Equipez vos sites emblématiques en toilettes sèches
- Valorisez les patrimoines emblématiques et les paysages
- Améliorez les conditions d'accueil et renouvelez les scénographies des Maisons et Musées du Parc
- Soutenez les projets scolaires
- Accueillez les expositions du Parc
- Installez une gamme de mobilier en bois local
- Réduire la consommation énergétique d'éclairage de sa commune
- Végétalisez vos lieux éducatifs
- Familles à biodiversité positive



Les cahiers des charges des Coups de pousse seront disponibles en téléchargement sur le site Internet du Parc à compter de 17 février 2025.

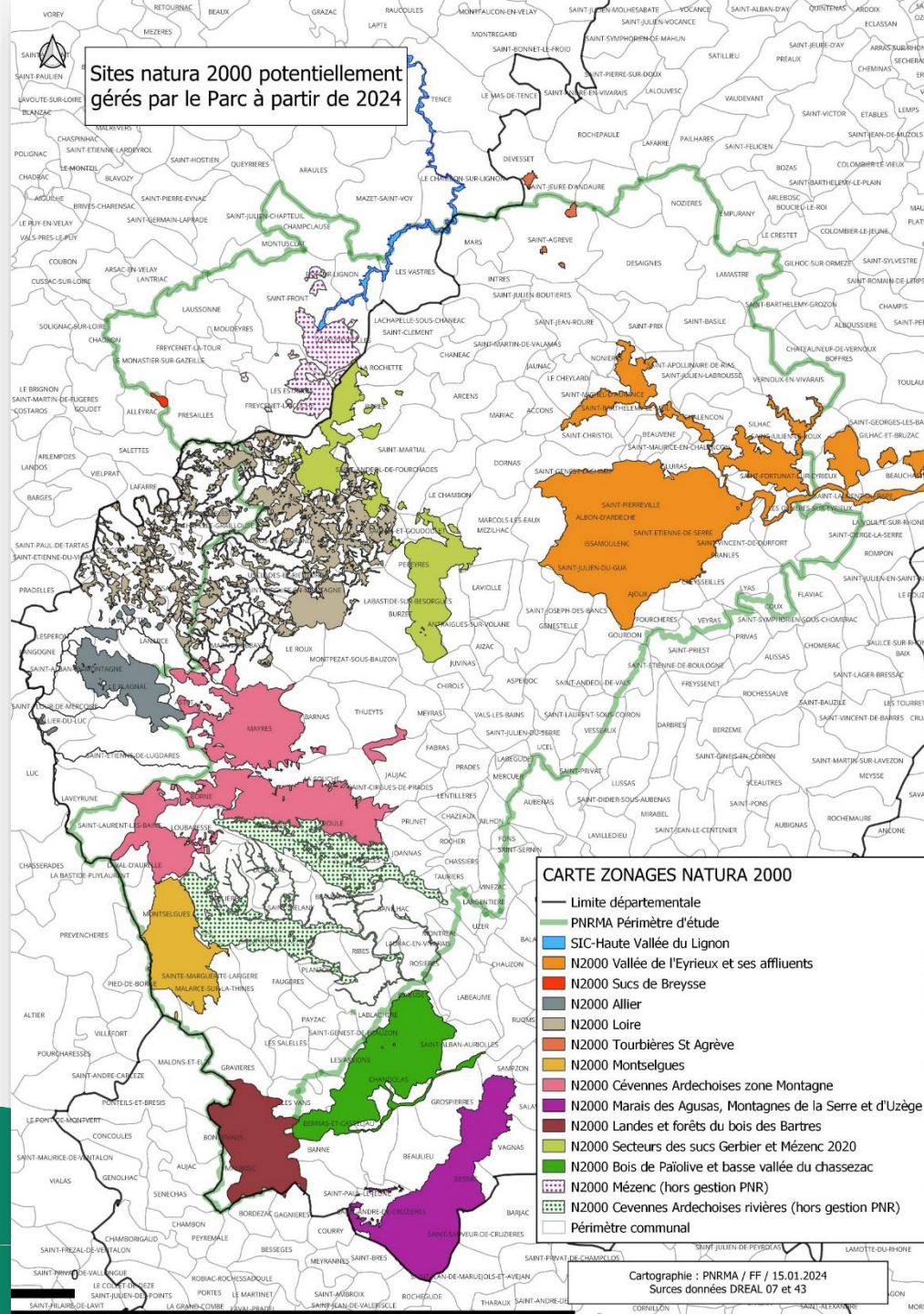
Mission 1 Biodiversité - Préservation des Patrimoines naturels et culturels





Evolution des sites Natura2000 animés par le Parc

- Vallée de l'Eyrieux
- Tourbières de Saint Agreve
- Tanargue
- Allier et affluents
- Loire et affluents
- Plateau de Montselgues
- Landes et forêts du Bois des Bartres
- Marais des Agusas
- Secteurs des Sucs Gerbier-Mezenc
- ➔ Jusqu'en septembre 2025
- Bois de Païolive et basse vallée du Chassezac
- ➔ Jusqu'en septembre 2025
- Sucs de Breyse (Haute Loire)
- Haute Vallée du Lignon (Haute Loire)



Mission 1

Préservation des Patrimoines naturels et culturels

1 201 985 € affectés à cette mission

Gestion des espaces naturels :

- 13 sites Natura 2000 et 6 sites Espaces naturels sensibles
- Evolution à prévoir courant 2025 sur sites emblématiques Mézenc Gerbier et Païolive
- Candidature à la Réserve Naturelle Régionale des Grads de naves (Les Vans)

De nouvelles dynamiques de projets BIODIVERSITE:

- ➔ **Auprès des élus locaux** : Appui à 3 EPCI pour des **ABC interco**
- ➔ **Auprès des agriculteurs** : Transition des Elevages herbagers de la Montagne Ardéchoise
- ➔ **Auprès des habitants, visiteurs et les scolaires** Renforcement des **animations grand public et scolaire** (60 biotrésors, dizaine d'écoles accompagnées)
- ➔ **Auprès des usagers** : Gestion de la circulation des véhicule **motorisés** / Gestion, régulation Canyonisme
- ➔ **Au chevet des espèces patrimoniales** : Emergence d'un programme LIFE milieux humides, Stratégie Préservation de la Flore / des Chauves Souris



Des partenariats à consolider : Syndicats de bassin (EPTB, EPAGE LL, SMEC, EPL), PNC...

Des événements : Transhumance, fête du pin de Salzmann, Colloque Réserves Biologiques..



2025: Forêt et biodiversité

Sauvegarde du pin de Salzmann,

1. Restauration de l'habitat, Suivi scientifique et conservation génétique :

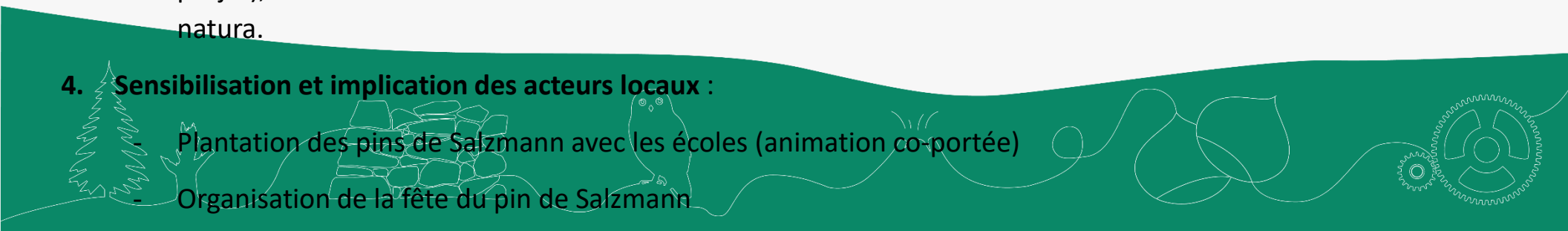
- Récolte de graines de pin de Salzmann (Contrat Natura 2000) porté par le Parc sur la forêt communale de Banne, plantation de pin de Salzmann : mécénat, appel à projet (réponse co-construite), contrat natura 2000, crédit ENS
- Participation à la rédaction de l'Arrêté Protection d'Habitat Naturel

2. Gestion forestière adaptée :

- Marquage des coupes d'éclaircies , travaux de création de fascine sur la forêt départementale en lien avec BTS GPN, PNR et ONF, travaux de coupe des pins hydrides en forêt communales (en direct avec les BTS GPN, financement ENS et financement mission nature le parc à aider à déposer le projet), création d'ilots et arbres de sénescence dans le cadre de contrat natura.

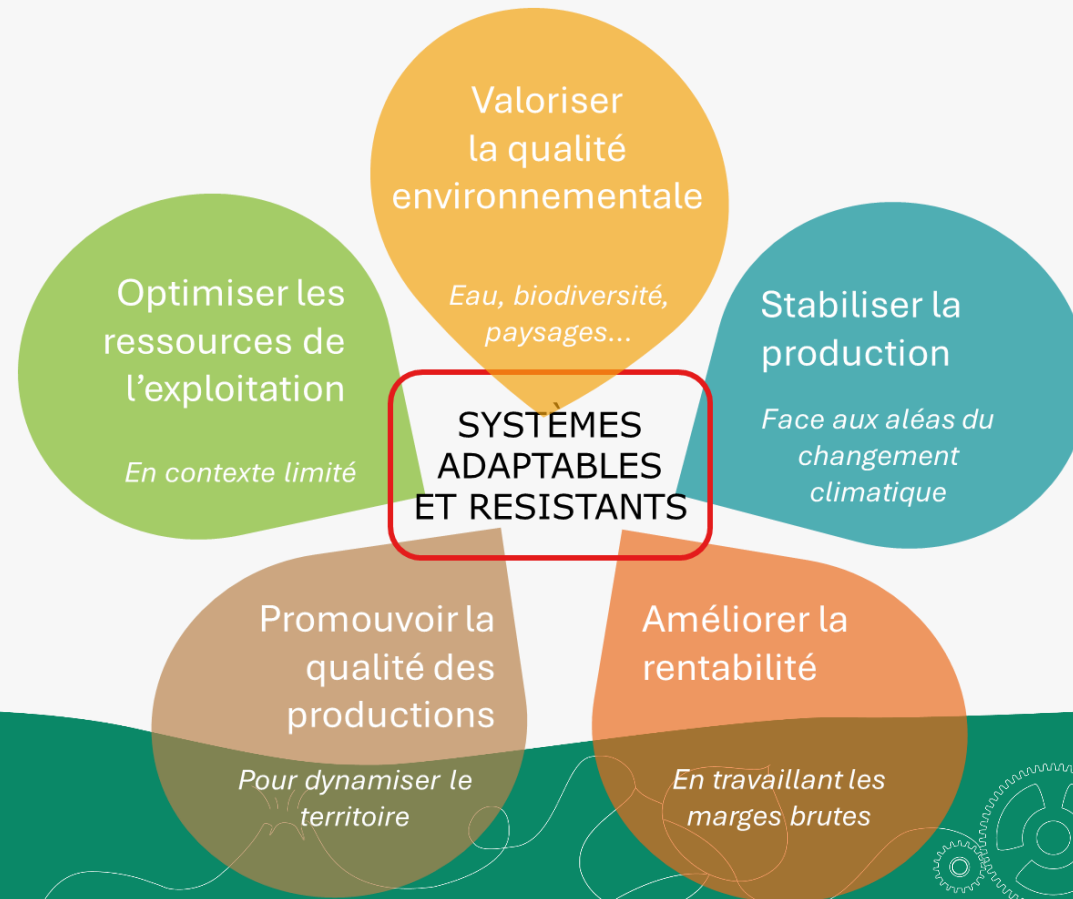
4. Sensibilisation et implication des acteurs locaux :

- Plantation des pins de Salzmann avec les écoles (animation co-portée)
- Organisation de la fête du pin de Salzmann

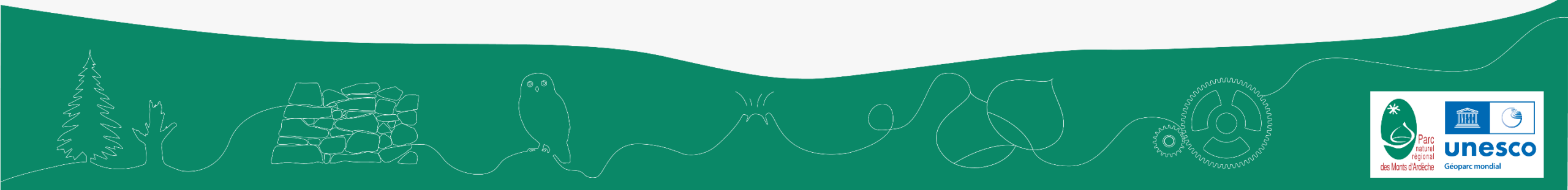


TEHMA – Transition des élevages herbagés de la montagne ardéchoise

- La préservation des milieux herbagers, agropastoraux et des zones humides par le maintien et l'adaptation des pratiques agricoles.



Mission 2 : Aménagement



Mission 2 Aménagement (urbanisme, paysage, habitat)

423 200 € affectés à cette mission

Coups de pousse

- Pierre sèche
- Végétalisation des lieux éducatifs
- Réduire la consommation énergétique d'éclairage de sa commune

Projets en développement

- Aménagements route des Paysages phase travaux
- Reconductions de l'Observatoire Photographique des Paysages des Monts d'Ardèche (hiver 2025 et été 2025)

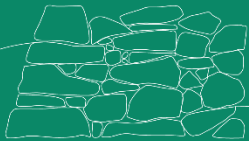
En partenariat avec le CAUE

- Réseau des acteurs de l'urbanisme (2025-2027)
- Couleur de village (2025-2027)

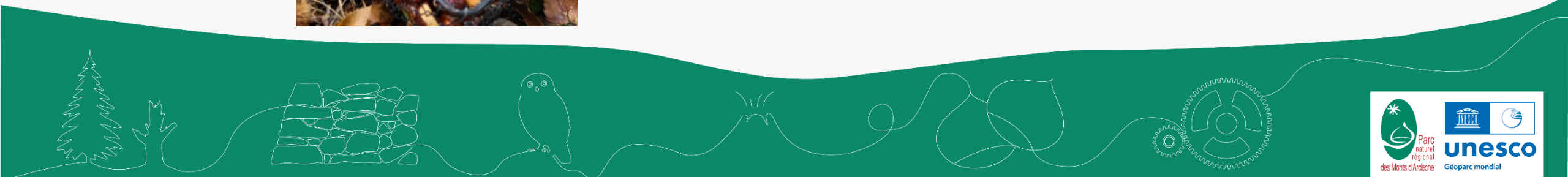


Route des paysages

- Le projet d'aménagement actuellement en phase de diagnostic et définition du plan guide sur cette ligne remarquable, géologiquement mais aussi époustouflante par la beauté et diversité de ses paysages
- Le programme d'actions 2025 permettra d'engager une phase de travaux et d'aménagements



Mission 3 : Développement agriculture, tourisme, culture, forêt, ...



Mission 3 : Développement agriculture, tourisme, culture, forêt, ...

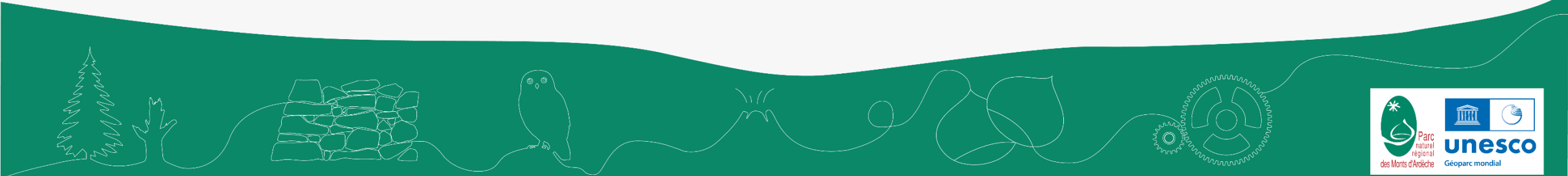
353 042 € affectés à cette mission

Tourisme: Géoparc 2025, communication touristique 2025, vie du réseau Marque valeurs Parc

Agriculture, alimentation, châtaigneraie : Poursuite des dispositifs agri environnementaux (PAEC, PPT), valorisation de la filière myrtille, Poursuite de la thèse CIFRE sur l'alimentation, Animation reconquête Châtaigneraie, Diagnostic agraire du Parc des Monts d'Ardèche (15 ans après), animation et promotion des castagnades

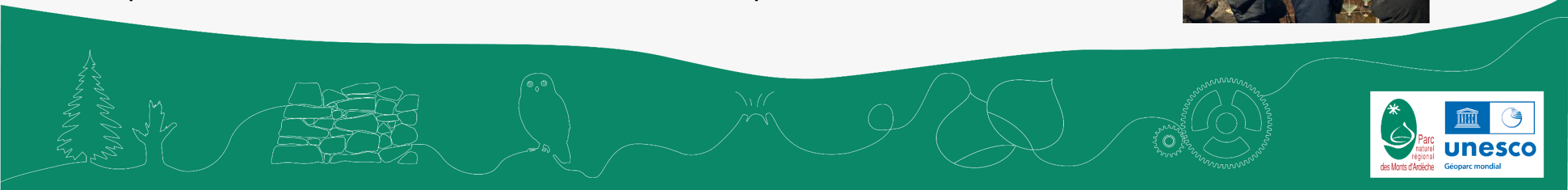
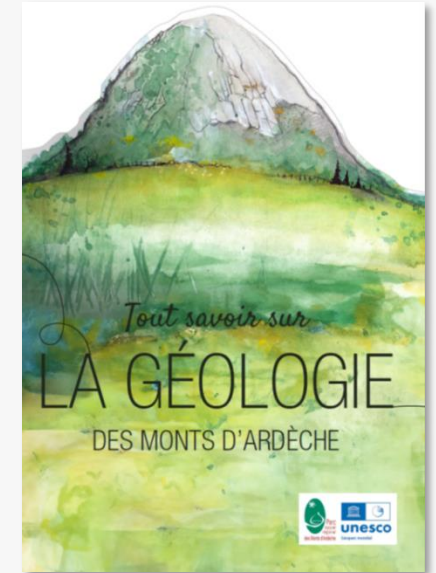
Tiers-lieux : Réseau des Tiers-lieux LA TRAME 2025- 2026

Coup de pousse: « Toilettes sèches », mobilier bois de châtaignier, scénographie et accueil Maisons et musées et espaces accueil du Parc 2025

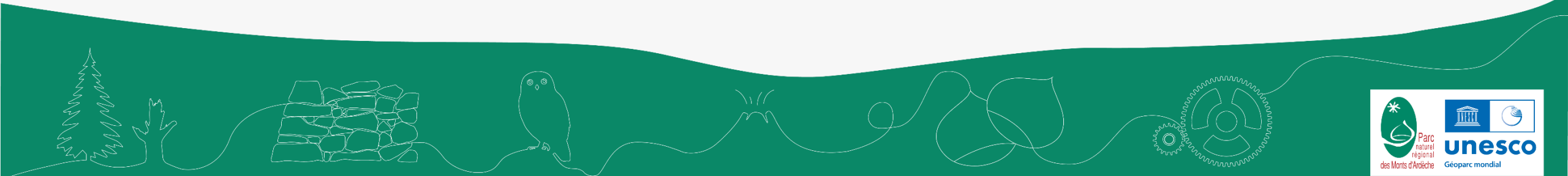


Géoparc 2025

- Réalisation du programme des rendez-vous géologiques 2025 (record de 2024 à battre: 850 participants)
 - la diffusion de la réalité virtuelle
 - le programme de médiation avec les centres sociaux – politique de la ville d'Aubenas et de Privas
 - la communication 2025
 - la formation des acteurs touristiques
 - l'exposition Terre Création Territoire 2025
- => Préparation de la revalidation en 2026 du label Geoparc Mondial Unesco



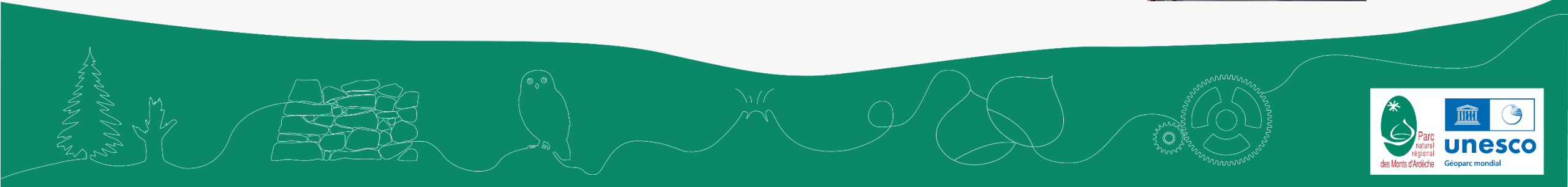
MISSION 4 : Culture - Accueil des publics - Education



Mission 4 Culture - Accueil des publics - Education

462 500 € affectés à cette mission

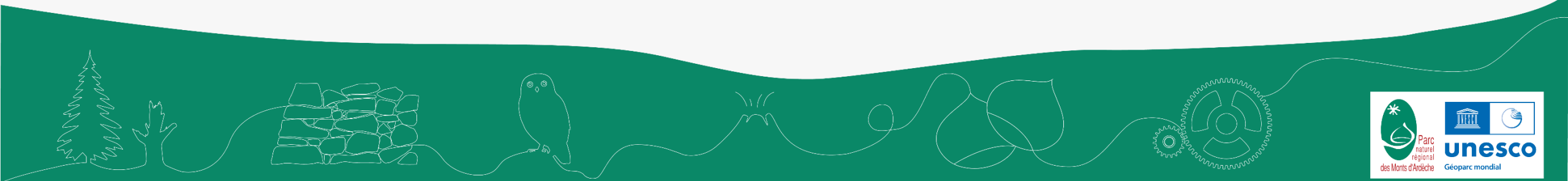
- Actions pédagogiques (école dehors, scolaires, ateliers familles, estivaux et passerelles)
- Actions de communication (relations presse, web, fanzine, événementiels...),
- Animations grand public: Monts de Demain 2025, agenda
- Maison du Parc: programme d'animations, création d'une salle pédagogique, aménagement des zones humides du domaine, accessibilité tout public et 1ère phase de travaux de l'espace exposition, sentier de découverte
- Installation des points d'écoute le long de la Transcévenole
- Programme de sensibilisation aux paysages ardéchois et création d'une animation famille pour le Partage des Eaux
- Équipement des partenaires Marque valeurs Parc et des échappées



La Réserve Internationale de Ciel Etoilé des Monts d'Ardèche

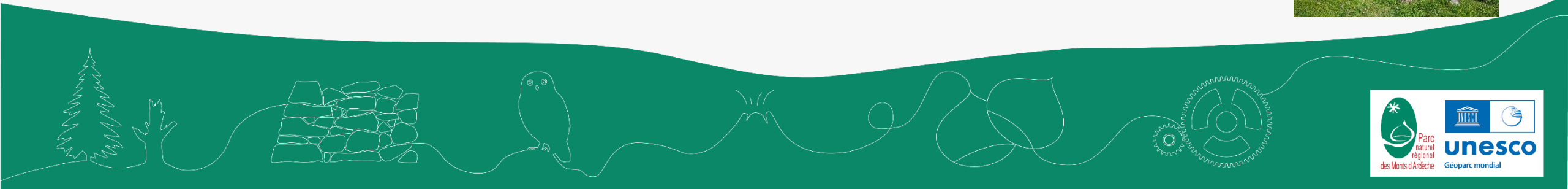
Validation des périmètres de la RICE

- Des échanges réguliers avec l'International Darksky Association pour valider les étapes de notre candidature
- Avancement du Plan de Gestion de l'Eclairage avec le SDE07
- Diagnostic du parc de luminaires pour les communes dont l'éclairage public est en régie
- Préparation d'un programme de sensibilisation et d'implication des acteurs du territoire



Stratégie PARTAGE DES EAUX

- Veiller à l'intégration du PARTAGE DES EAUX dans les stratégies de développement territorial et inversement
- Faire du PARTAGE DES EAUX une opportunité de valorisation des patrimoines naturels, culturels et paysagers
- Renouveler et étoffer l'offre du PARTAGE DES EAUX
- Développer la fréquentation et la mise en marché

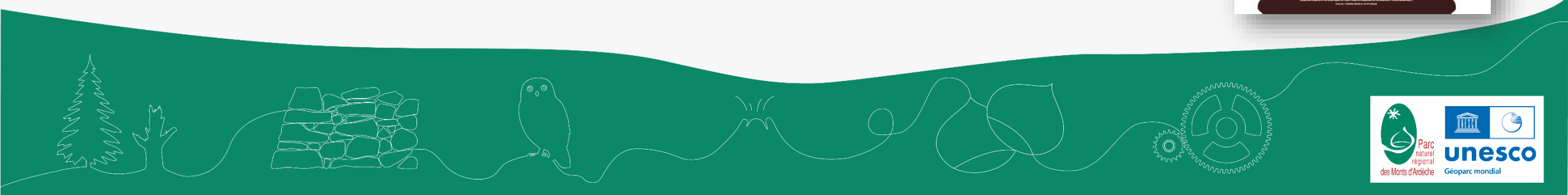


Le long de la Transcévenole : installation des points d'écoute

Dernière et 3ème phase du projet d'interprétation sonore de la voie La Transcévenole : 15 haltes sonores / 13 communes :

- Création de sons, textes, illustrations nouveaux ou modificatifs, en particulier pour deux nouveaux points d'écoute à la demande des communes (Cros-de-Géorand et Le Roux)
- Fabrication des mobiliers d'interprétation et de la signalétique
- Réalisation d'un teaser sonore, d'un flyer et d'un leporello pour promouvoir le parcours

=> Inauguration du parcours sonore début 2026 (15 haltes sonores physiques et version numérique sur Rando Monts d'Ardèche et Haute-Loire)



Vote du Programme d'actions

Ce programme d'action global permet de donner une vision d'ensemble de la diversité des financements mobilisés au cours de l'année 2025 par le syndicat mixte.

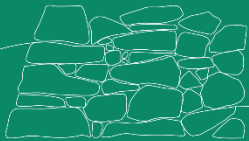
L'annexe 4 présente la maquette financière du programme d'actions 2025 par mission et orientation.

L'annexe 5 regroupe l'ensemble des fiches actions du programme d'actions 2025 avec une présentation détaillée de chaque action.

Pour 2025, 12 « coups de pousse », aides techniques et/ou financières à destination des communes, intercommunalités ou associations, sont proposés

Le Président propose :

- **D'APPROUVER le programme d'actions 2025, avec les 12 coups de pousse présentés,**
- **D'APPROUVER le plan de financement de chaque action et de les inscrire au budget,**
- **D'AUTORISER le Président à solliciter toutes les subventions prévues au plan de financement,**
- **D'AUTORISER les porteurs de projet à solliciter toutes les subventions prévues au plan de financement,**
- **D'AUTORISER le Président à entreprendre toutes les démarches administratives et à signer les pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.**



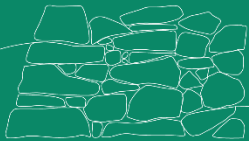
Marque Valeurs Parc Attribution et renouvellement du label

La Marque « Valeurs Parc naturel régional » est une marque collective attribuée par les Parcs, sur la base d'une démarche contractuelle, à tous les professionnels de leur territoire qui le souhaitent et qui satisfont le niveau d'exigence requis

Dans la continuité du développement de la marque, 8 structures sont candidates à la marque «Valeurs Parc naturel régional » :

- **2 hébergements touristiques,**
- **6 accompagnateurs (renouvellement),**

Sur la base des audits techniques réalisés par les services du Parc, la Commission Marque s'est réunie le 5 décembre 2024 pour donner son avis, les résultats sont présentés ci-dessous :



Marque Valeurs Parc Attribution et renouvellement du label

PRESTATIONS		Avis Commissio n du 05/12/2024
Hébergeurs Candidats		
Nom	Descriptifs	
Les Blaches Gîte de groupes Vernoux en Vivarais https://lesblaches.com/	Hébergement de groupe avec 42 lits. Propose des séjours privés mais s'oriente aussi vers les séjours d'affaire et les team-building. A reçu l'année dernière l'agrément de l'éducation nationale pour recevoir des classes de cycles 2 et 3 et plus. Propriétaires qui partagent les valeurs du Parc et sont intéressés pour accueillir des Classes Parc.	Positif
Les 3 cèdres Gîtes écologiques Gluyras https://www.3cedres.fr/	Chez Swan (2p.) et Le Greffon (2-3p.) Deux gîtes écologiques à la décoration soignée. Entourés d'un jardin, verger. Fort intérêt pour les formations à venir Partage les Valeurs du Parc et a déjà la documentation du Parc.	Positif

Marque Valeurs Parc Attribution et renouvellement du label

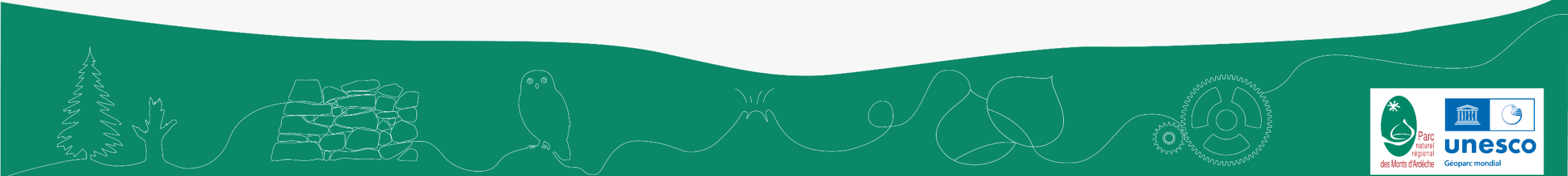
Prestations Accompagnateurs Renouvellement		Avis Commission du 05/12/2024	
Ardèche Randonnée	Randonnées pédestres à la journée ou demi-journée	Positif	
Languedoc Nature	5 séjours proposés sur le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche	Positif	
Massif Central Randonnée	Prestations accompagnées en liberté ou accompagnées en séjour	Positif	
Les Intraterrestres	Canyoning et escalade	Positif	
Nature Canyon Ardèche	Canyoning	Positif	
L'Echappée belle	Randonnées pédestres à la journée ou demi-journée	Positif	

Le Président propose :

- **D'APPROUVER** l'attribution de la marque « Valeurs Parc naturel régional des Monts d'Ardèche » aux candidats retenus,
- **D'AUTORISER** le Président à entreprendre toutes les démarches administratives et à signer les pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.



4. Fonctionnement



Mobilisation d'un crédit relais

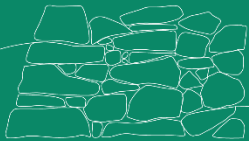
Au regard des montants engagés et afin d'anticiper le décalage entre les dépenses liées à la réalisation des opérations et le versement des subventions, il est proposé de recourir à un crédit relais auprès de la Caisse d'épargne pour permettre l'avance de trésorerie.

Le montant sollicité d'emprunt serait de 209 000 € et ce crédit sera remboursé dès que les subventions seront versées.

Taux d'intérêt de 3,88%, frais 300€, durée 18 mois à partir premier prélèvement

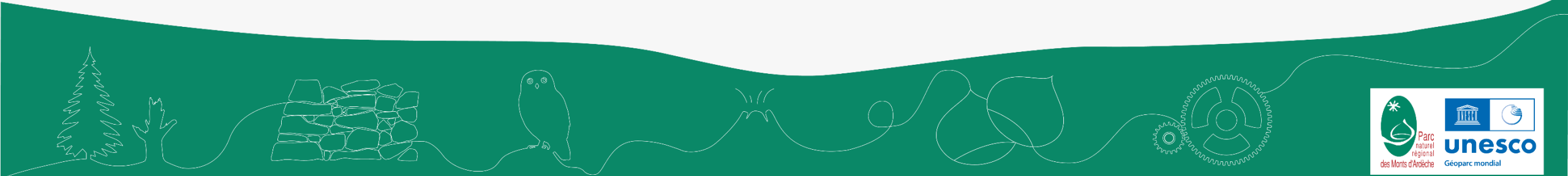
Le Président propose

- **D'AUTORISER** la mobilisation d'un crédit relais pour les opérations du programme d'action 2024 en investissement à hauteur de 209 000 €
- **D'INSCRIRE** les prévisions liées au crédit relais au budget primitif 2025,
- **D'AUTORISER** le Président à entreprendre les démarches et à signer toutes les pièces utiles à l'exécution de la présente délibération



Rapport d'orientation budgétaire 2025

Temps d'information et d'échange pour
la construction budgétaire 2025



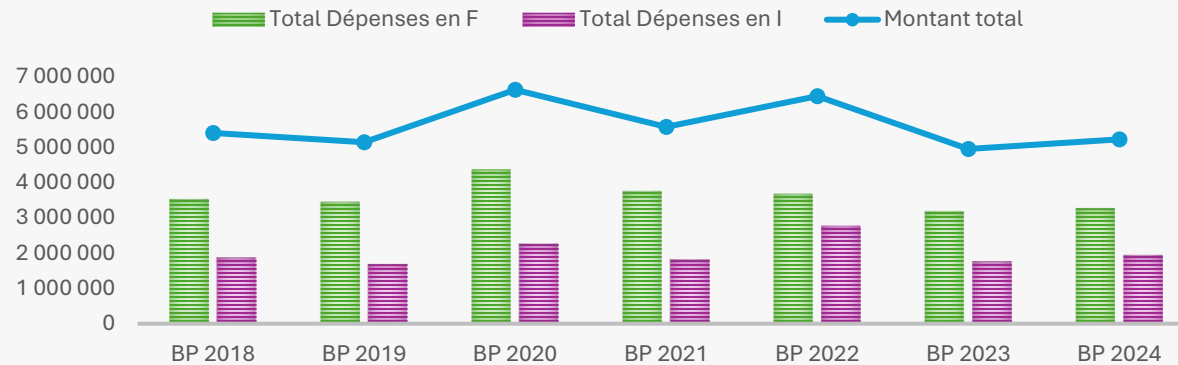
Rapport d'orientation budgétaire 2025

- 2024, 11^{ième} année de la réalisation de la Charte du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche 2014-2029.
- En 2021, une évaluation intermédiaire et en 2022 l'édition du rapport de la Cour régionale des comptes nous ont permis de mettre en avant des points forts mais aussi des points d'amélioration et de vigilance qui nous alertent notamment sur l'effet ciseaux de la partie statutaire de notre budget.
- 2023, est l'année de la mise en place de la nouvelle nomenclature budgétaire et comptable dénommée **M57**.
- En 2022, 2023 et 2024, les augmentations du point d'indice des grilles indiciaires et du coût des matières premières et fournitures ont largement impactées l'équilibre du budget et doivent être prises en compte pour la construction budgétaire 2025.
- Remboursement crédit relai de 400 000€
- **2024, année d'élaboration d'une nouvelle version des Statuts du syndicat** mixte du Parc avec des incidences sur les contributions statutaires 2025 visant à retrouver des ressources effectives notamment pour auto financer les projets.



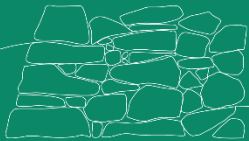
Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) 2025

EVOLUTION DU BUDGET: RÉPARTITION PAR SECTION



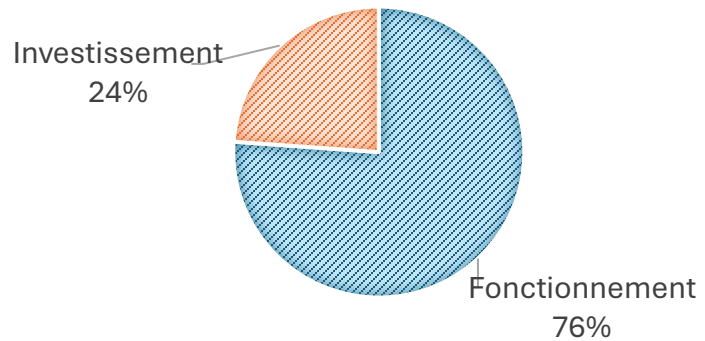
Budget moyen sur 7 ans :
5 629 450 euros

- 92% (moyenne sur la période 2018-2024) des recettes relèvent de subventions et des contributions des membres du syndicat. En 2024, ces recettes représentent 86%.
- L'effet levier des contributions : pour 1 euro de contributions des communes en 2024, ce sont 23.45 euros réalisés en projets et ingénierie.
- Le coût moyen des contributions des communes par habitant est 1.69 € en 2024 (en baisse/ 2023 du fait de l'augmentation de la population).

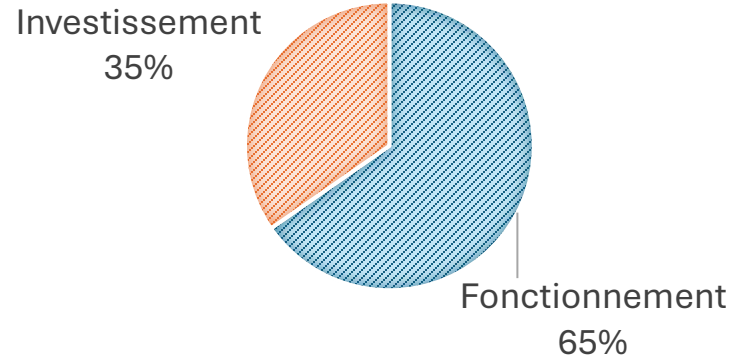


Analyse 2024

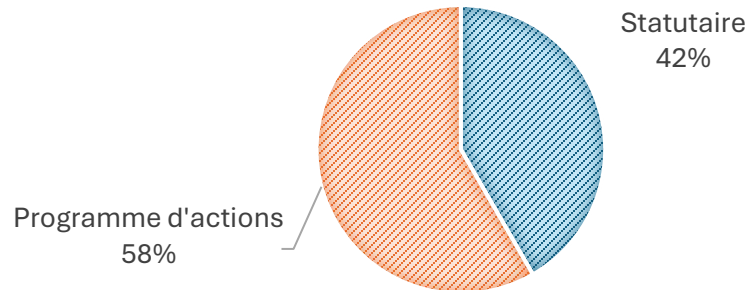
REPARTITION MOYENNE
SUR LA PERIODE 2014-2024



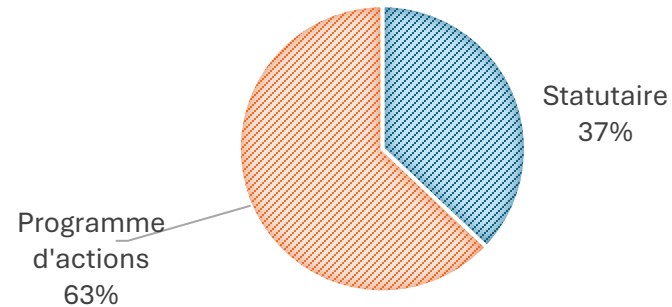
REPARTITION 2024 ESTIMÉE



REPARTITION MOYENNE
SUR LA PERIODE 2014-2024



REPARTITION 2024 ESTIMÉE



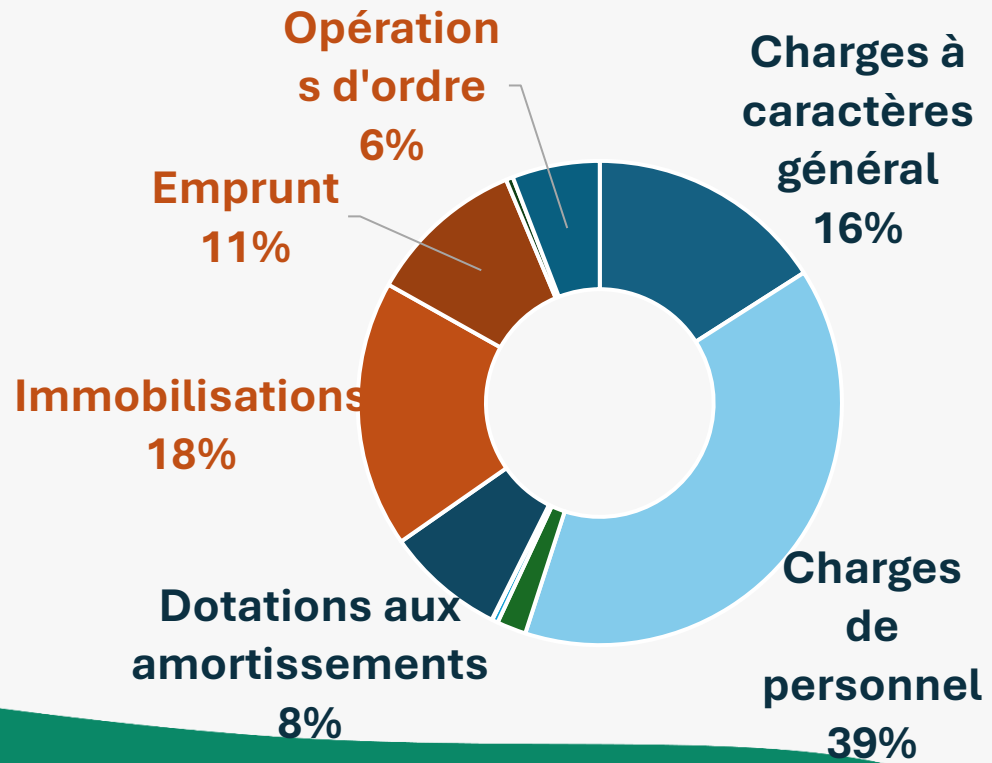
- En 2024, la part d'investissement est plus importante que sur la moyenne 2014-2024 (35% en 2024- 24% sur la période)
- Le poids relatif du programme d'action est plus important en 2024 (63% en 2024 / 58% sur la période)



Analyse 2024

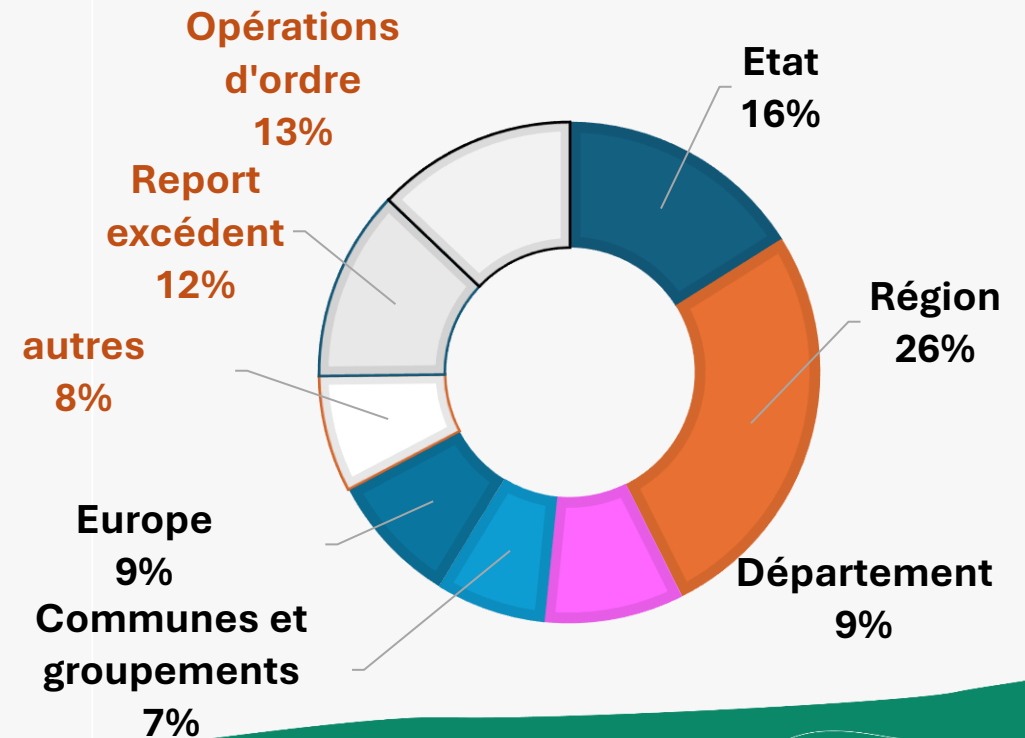
REPARTITION PAR TYPE DE DEPENSES

CA 2024 estimé



RÉPARTITION DES RECETTES

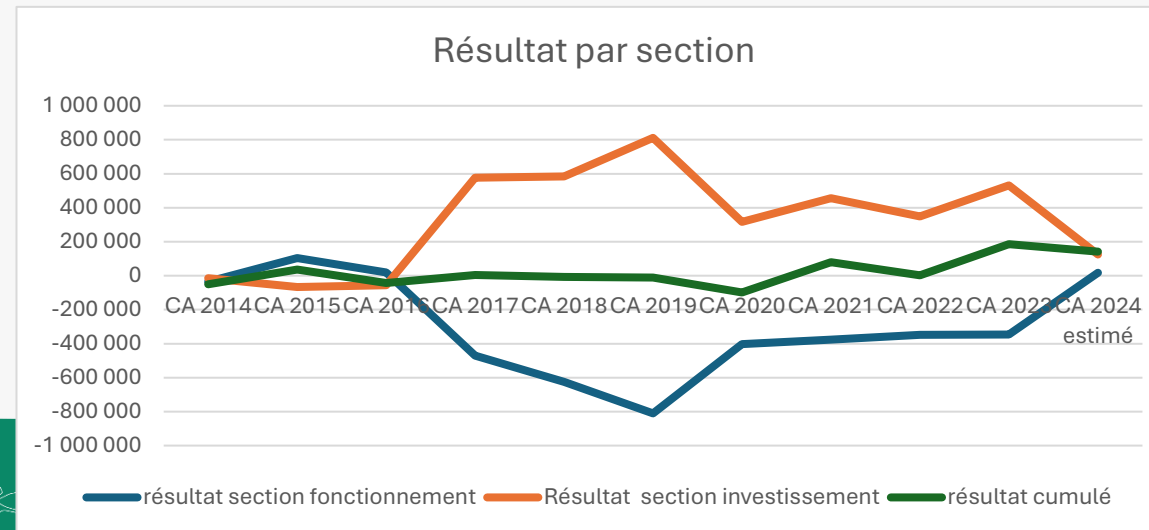
CA ESTIMÉ



Analyse 2024

Résultat par section

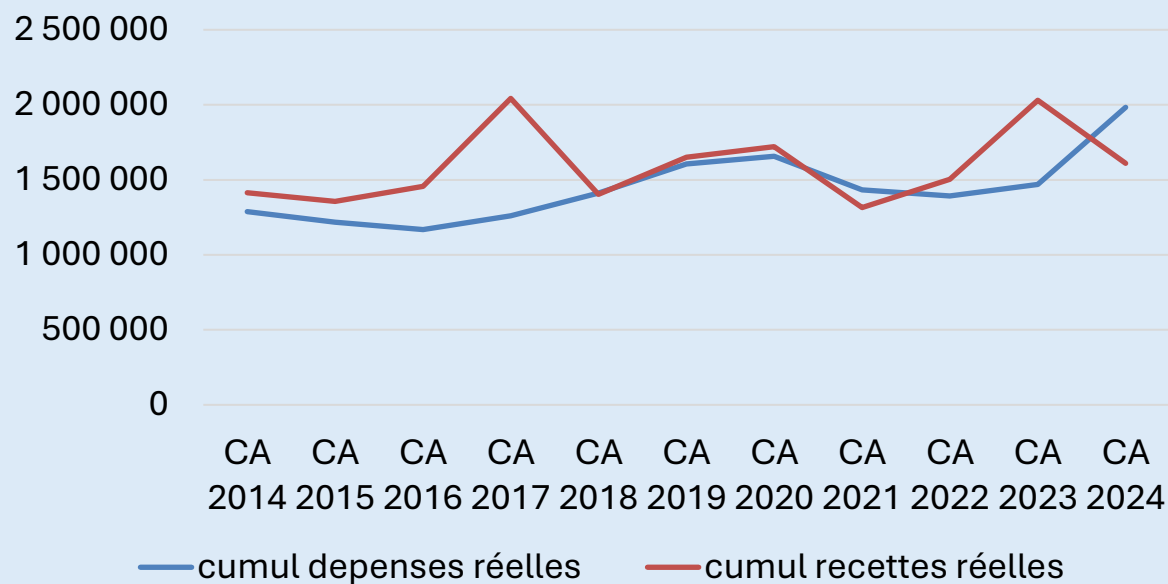
	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024 estimé
Fonctionnement	-625 394	-810 477	-402 903	-375 664	-347 755	-346 069	12 000
Investissement	584 183	811 213	317 249	455 182	349 287	531 494	124 000
Résultat total	-7 911	-11 564	-98 855	79 518	1 532	185 424	136 000



Equilibre statutaire et programme d'action

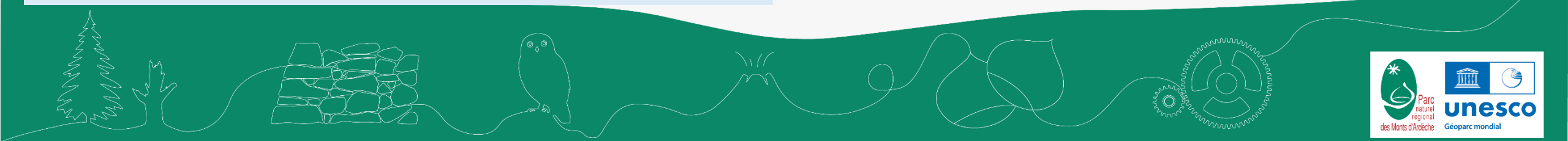
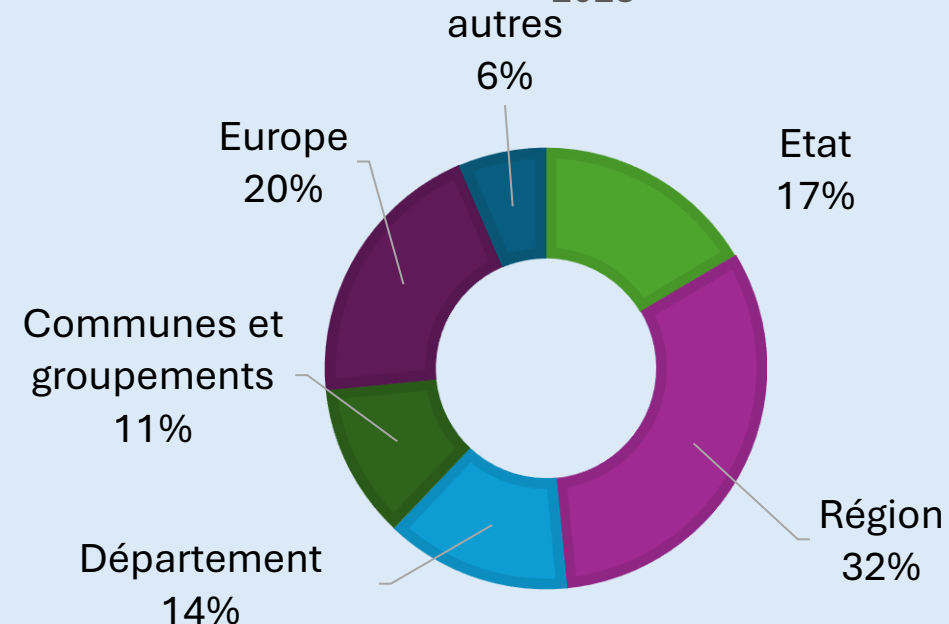
L'équilibre statutaire

Evolution des dépenses et recettes réelles
toutes sections cumulées



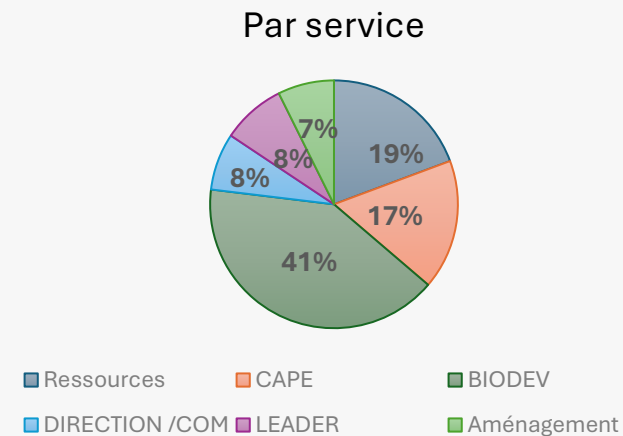
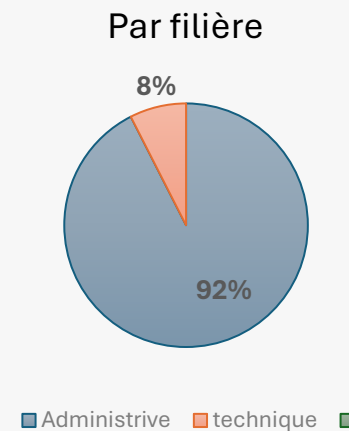
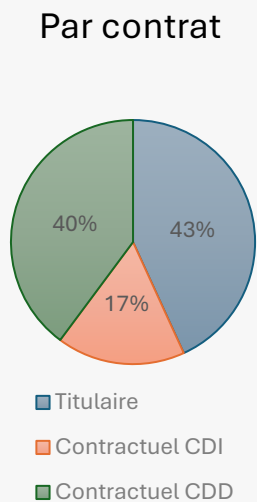
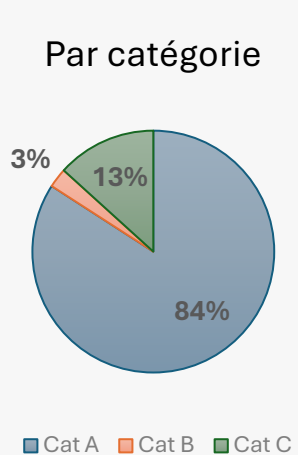
Le programme d'actions

PA: RÉPARTITION PAR FINANCEUR
MOYENNE SUBVENTIONS REÇUES SUR 2017-
2023



Les effectifs

Détail de la répartition des effectifs par statut, catégorie, filières et services :



Données : Equivalents temps pleins sur 2024

Rapport d'orientation budgétaire 2025

La construction budgétaire 2025 devra en particulier prendre en compte :

Pour la partie statutaire :

- **L'évolution des contributions va contribuer à maintenir l'équilibre financier et à court terme à dégager une part d'autofinancement**
- **Cette marge de manœuvre ne pourra être effective sans la maîtrise des dépenses et une grande vigilance sur les postes de dépenses à forte pression inflationniste (masse salariale, carburant, Energie...)**

Pour la partie Programme d'actions :

- **Les contrats biannuels ou triennaux avec nos principaux financeurs**
- **Le volume important d'actions liées à l'animation des sites Natura 2000/ ENS**
- **L'autofinancement nécessaire aux projets et notamment à la mobilisation de crédits LEADER et aux réponses aux appels à projet**
- **et le développement du mécénat**

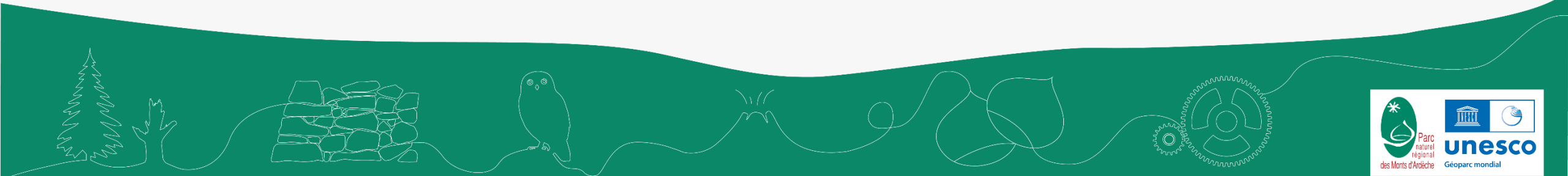


Rapport d'orientation budgétaire 2025

Le Code général des collectivités territoriales fait obligation d'organiser, dans les deux mois qui précèdent l'examen du budget primitif, un débat d'orientations budgétaires (DOB). Ce débat doit permettre à l'assemblée délibérante d'appréhender les conditions d'élaboration du budget primitif, et de dégager les priorités budgétaires 2025 sur la base d'éléments d'analyse rétrospective et prospective.

Suite aux échanges de l'Atelier finances du 21 janvier et suite à la présentation faite en comité syndical et au débat qui a suivi, Le Président propose :

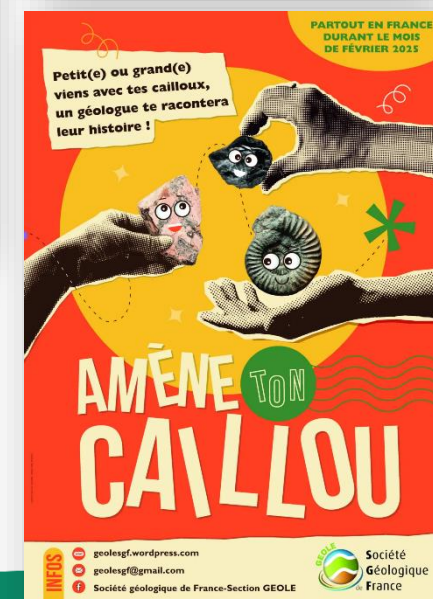
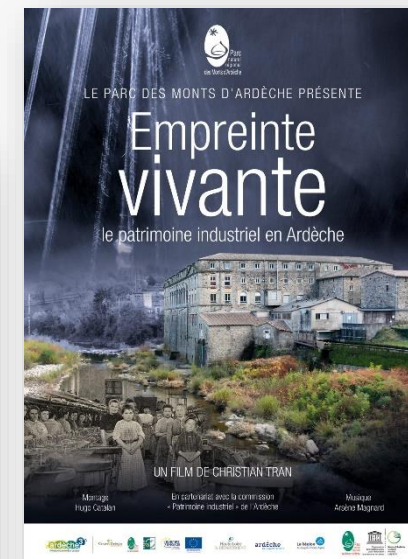
- **DE PRENDRE ACTE de la tenue du débat d'orientations budgétaires pour l'exercice 2025,**
- **D'AUTORISER le Président à entreprendre toutes les démarches administratives et à signer les pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.**



AGENDA

* Monts d'Ardèche

- **Projection Empreinte vivante**
 - 13 février Aubenas
 - 7 mars à Mercuer
 - 21 mars à La Chapelle sous Aubenas
- **Il n'est pas trop tard puisqu'on est là – Théâtre participatif**
(Stage et spectacle)
23 février à Lablachère
- **Amène ton caillou »**
 - jeudi 27 février de 14h à 16h45 à la Maison du Parc
 - samedi 15 février à la Médiathèque de Joyeuse de 14h à 17h.
- **Forum Destination Ardèche** au Pouzin : les 14 et 15 mars
- **Ouverture de la saison à la Maison du Parc - nouvelle exposition :**
Ce fil qui nous relie : le 4 avril



Merci de votre attention

- Rendez vous au prochain
Comité Syndical
le jeudi 17 avril à Privas

